2003-2004

Annual Report

New Brunswick Advisory Council on Youth

Rapport annuel

Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

New Nouveau Brunswick
CANADA

105-03014/

2003-2004

Annual Report

New Brunswick Advisory Council on Youth

Rapport annuel

Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

New Nouveau Brunswick
CANADA

June 30, 2004

The Honourable Bernard Lord
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Honourable Premier,

I have the honour to present to you the Annual Report of the New Brunswick Advisory Council on Youth for the fiscal year of April 1, 2003 to March 31, 2004.

The enclosed report contains a summary of the Council's activities and the financial statements for the New Brunswick Advisory Council on Youth, prepared by the Auditor General's Office.

Respectfully submitted,

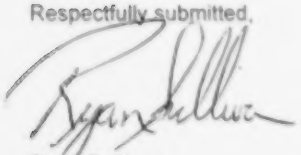

Ryan Sullivan
Chair

Le 30 juin 2004

L'honorable Bernard Lord
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Premier ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1er avril 2003 au 31 mars 2004.

Le rapport ci-joint présente un résumé des activités du Conseil ainsi que ses états financiers, qui ont été préparés par le Bureau du vérificateur général.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de mon profond respect.

Le président,

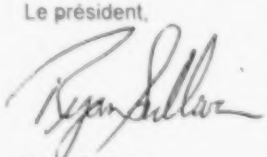

Ryan Sullivan

Table of Contents

Mission Statement of the New Brunswick Advisory Council on Youth 5

Council Background 6

Official Languages Policy 10

Organizational Chart 11

Council Members 12

Outline of Responsibilities of Members 13

Council Activity Report 2003-2004 15

Publications, Presentations and Briefs 2003-2004 25

Major Projects Planned 2004-2005 26

Auditor General's Report 28

Table des matières

Mission du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick 5

Information générale sur le Conseil 6

Politique des langues officielles 10

Organigramme 11

Membres du Conseil 12

Responsabilités des membres 13

Rapport des activités du Conseil en 2003-2004 15

Publications, présentations et mémoires en 2003-2004 25

Principaux projets prévus pour 2004-2005 26

Rapport du vérificateur général 28

Mission Statement of the New Brunswick Advisory Council on Youth

The New Brunswick Advisory Council on Youth is the provincial body representative of youth, which voices the interests, needs, concerns and perspectives of young people aged 15-24, and presents recommendations to government and the public. This is achieved by acting as an advisory body, through resource coordination and by research and consultation. Through its actions, the New Brunswick Advisory Council on Youth strives to be a catalyst for increasing youth involvement in society.

Mission du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial représentant la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Il fait connaître les intérêts, les besoins, les inquiétudes et les perspectives des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Il présente également des recommandations au gouvernement et à la population. Ces objectifs sont accomplis par des activités consultatives, la coordination des ressources, et par des recherches et des consultations. Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick s'efforce d'être un catalyseur pour accroître la participation des jeunes dans la société.

Council Background

What is the Council?

The New Brunswick Advisory Council on Youth is an advisory body, which has a mandate to undertake consultation, research and to advise the government and the public on matters concerning youth in New Brunswick. The Council reports directly to the Minister responsible, Premier Bernard Lord.

Background

On October 9, 2003 the Lieutenant-Governor in Council declared new legislation that officially proclaimed the Council in law which states:

"A body for study and consultation is established under the name of 'New Brunswick Advisory Council on Youth'."

The New Brunswick Advisory Council on Youth continues the work of the Youth Council of New Brunswick that was originally announced in the Throne Speech of April 8, 1986:

"The International Year of Youth in 1985 was successful in creating a greater awareness of the problems and opportunities facing young people. The Youth Council of New Brunswick will be established to provide a greater opportunity for our young people to advise the government and to contribute to our province."

The New Brunswick Advisory Council on Youth is a provincial body representative of youth, which voices the interests, needs, concerns and perspectives of young people aged 15-24, and presents recommendations to government and to the public. This is achieved by acting as an advisory body, through resource coordination, research and consultation. Through its actions, the New Brunswick Advisory Council on Youth strives to be a catalyst for increasing youth involvement in society.

Information générale sur le Conseil

Quel est le rôle du Conseil ?

Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme consultatif qui a pour mandat de consulter, de faire de la recherche et de conseiller le gouvernement et le public sur les questions qui touchent les jeunes du Nouveau-Brunswick. Le Conseil relève directement du Premier ministre.

Historique

Le 9 octobre 2003, le lieutenant-gouverneur en conseil a décrété la nouvelle loi créant officiellement le Conseil qui énonçait ce qui suit :

« Est constitué un organisme d'étude et de consultation appelé Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. »

Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick poursuit les travaux du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick dont la création a été annoncée dans le discours du trône du 8 avril 1986.

« L'Année internationale de la jeunesse, en 1985, a sensibilisé les gens aux problèmes des jeunes et aux possibilités qui s'offrent à ces derniers. Un Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick sera établi afin de permettre davantage à nos jeunes de se faire entendre du gouvernement et de contribuer au développement de la province. »

Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est l'organisme provincial qui représente la jeunesse du Nouveau-Brunswick, qui fait valoir les intérêts, les besoins, les préoccupations et les perspectives des jeunes âgés de 15 à 24 ans, et qui présente des recommandations au gouvernement et au public. Le Conseil exerce son mandat en agissant comme organisme consultatif, en coordonnant les ressources, et en effectuant de la recherche et des consultations. Par son action, le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick vise à être un catalyseur pour accroître la participation des jeunes à la société.

Structure

The New Brunswick Advisory Council on Youth is composed of a Chair, Vice-Chair and 11 other members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. The members of the Council are appointed for a term of 2 years, but for the purposes of the first Council 7 of the members, including the Chair and Vice Chair, were appointed for a term of 2 years and the remaining 6 members were appointed for a term of 3 years each.

Activities

- Advises the Minister on matters relating to young persons and that which the Minister refers to the Council for its consideration or that the Council considers appropriate.
- Brings before government and the public matter of interest to young persons.
- Undertakes research on matters relevant to young persons in many areas including (but not restricted to) cultural development, education, employment, sports, recreation, and the role of young people in public institutions.
- Receives and hears petitions and suggestions from individuals and groups from both official language communities concerning matters relevant to young persons.
- Establishes committees made up of members and non-members to assist and advise the Council.
- Makes referrals and proposals to, and consults and collaborates with government agencies, voluntary associations, private businesses, universities, and individuals with respect to matters relevant to young persons, including research areas to be studied, programs to be developed or modified, legislation, policies and practices that may be adopted.
- Prepares from time to time, studies and recommendations as necessary.

Structure

Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick se compose d'un président, d'une vice-présidente et de onze autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les membres du conseil sont nommés pour un mandat de deux ans. Toutefois, pour le premier conseil, sept membres, y compris le président et la vice-présidente, ont été nommés pour un mandat de deux ans et les six autres membres ont été nommés pour un mandat de trois ans.

Activités

- Donne son avis au ministre sur les questions relatives aux jeunes dont il estime utile de se saisir ou que le ministre lui renvoie pour étude.
- Porte à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent et préoccupent les jeunes.
- Entreprend de la recherche sur les questions qui touchent les jeunes, notamment les secteurs de développement culturel, de l'éducation, de l'emploi, des sports et des loisirs, ainsi que le rôle des jeunes dans les établissements publics.
- Reçoit et entend les requêtes et suggestions émanant de particuliers ou de groupes des deux communautés linguistiques concernant les questions qui touchent les jeunes.
- Crée des comités composés de membres du Conseil et d'autres personnes qui ne sont pas des membres, pour aider et conseiller le Conseil.
- Collabore avec les agences gouvernementales, les organisations bénévoles, les entreprises privées, les universités et les particuliers, se réfère à eux, leur fait des propositions et les consulte sur les questions qui touchent les jeunes, y compris les secteurs de recherche qui peuvent être étudiés, les programmes qui peuvent être élaborés ou modifiés et les mesures législatives, directives et méthodes qui peuvent être adoptées.
- Publie à l'occasion les rapports, études et recommandations qu'il considère nécessaires.

Terms of Office

- Members remain in office notwithstanding expiry of term, until he/she resigns, is reappointed or replaced.

- The Chair is not eligible for reappointment as Chair but may be reappointed as a member of the Council.

- When a vacancy occurs on the Council, the Lieutenant-Governor in Council will appoint a person to fill the vacancy for the balance of the term of the member replaced. Except when a vacancy occurs in the office of the Chair, in which case the Lieutenant-Governor will appoint a replacement for a term of 2 years.

Quorum

- Seven members of the Council constitute a quorum.

Meetings

- The Council meets at least four times each year, at times and places within the province designated by the Chair or as required by the Minister.

By-Laws

- Subject to the Lieutenant-Governor in Council's approval, the Council can make by-laws for its internal management.

Finances

- Each year, on or before July 31, the Council will submit to the Minister an estimate of the money required for the operation of the Council during the next fiscal year.

- The accounts of the Council will be audited each year by the Auditor General and his or her report will be included in the annual report of the Council.

Mandat

- Les membres demeurent en fonction, malgré l'expiration de leur mandat, jusqu'à ce qu'ils démissionnent, qu'ils soient renommés ou qu'ils soient remplacés.

- Le président ne peut être renommé à ce titre mais il peut l'être comme membre du Conseil.

- Lorsqu'une vacance survient au sein du Conseil, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme une personne pour combler cette vacance pour le reste du mandat du membre remplacé. En cas de vacance du poste du président, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme une personne pour combler cette vacance pour un mandat de deux ans.

Quorum

- Le quorum du Conseil est de sept membres.

Réunions

- Le Conseil se réunit au moins quatre fois par année aux dates et endroits dans la province, désignés par le président ou à la demande du ministre.

Règlements administratifs

- Sous réserve de l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, le Conseil peut établir des règlements administratifs relatifs à sa régie interne.

Finances

- Au plus tard le 31 juillet chaque année, le Conseil présente au ministre une estimation du montant nécessaire à son fonctionnement pour le prochain exercice financier.

- Le vérificateur général vérifie chaque année les comptes du Conseil et son rapport est inclus dans le rapport annuel du Conseil.

Reports

- The Council can publish reports, studies and recommendations it deems appropriate.

- The Council will submit to the Minister within three months after the end of each fiscal year, an Annual Report containing:

  a) a report of all meetings conducted by the Council during the year;

  b) a report of the findings, conclusions and recommendations referred or made by the Council to the Minister during the year;

  c) the report of the Auditor General referred to under the Finances section.

Rapports

- Le Conseil consultatif peut publier les rapports, les études et les recommandations qu'il juge appropriés.

- Le Conseil consultatif doit, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, présenter au Premier ministre un rapport annuel contenant les éléments suivants :

  a) un rapport de toutes les réunions qu'il a tenues durant l'année;

  b) un rapport des constatations, conclusions et recommandations qu'il a communiquées au premier ministre durant l'année;

  c) le rapport du vérificateur général indiqué dans la section Finances.

Official Languages Policy

The New Brunswick Advisory Council on Youth recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice and to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

There were no Official Languages complaints registered with the New Brunswick Advisory Council on Youth during the 2003-2004 year.

Politique des langues officielles

Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick reconnaît ses obligations et s'engage à offrir et à fournir activement à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles dans les services publics.

Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick n'a reçu aucune plainte concernant les langues officielles au cours de l'année 2003-2004.

New Brunswick Advisory Council on Youth Organizational Flow Chart

Organigramme du Conseil Consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

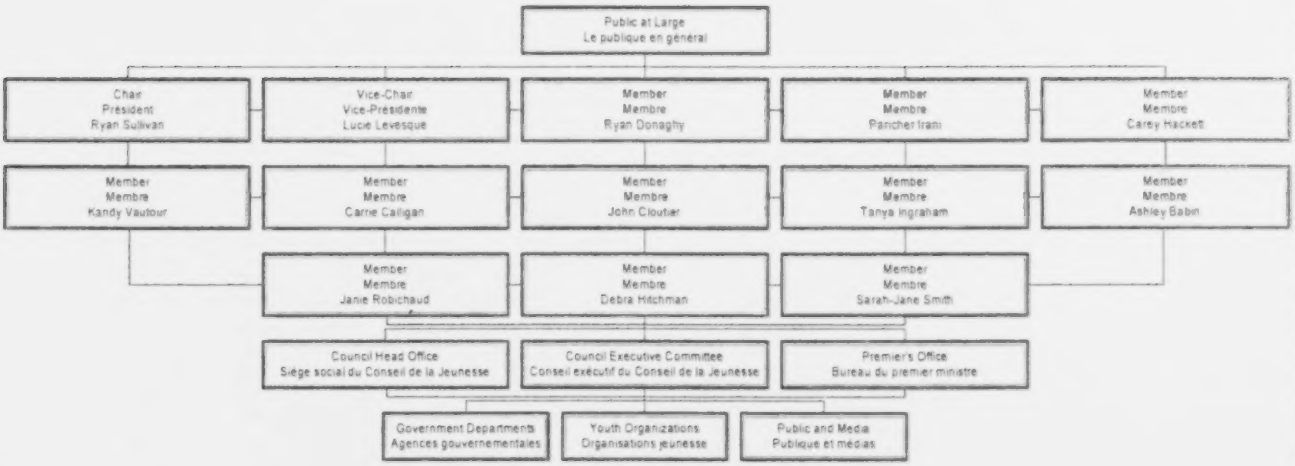

Council Members

Ryan Sullivan (Sussex), Chair

Lucie Levesque (Edmundston), Vice-Chair

Ryan Donaghy (Moncton), Treasurer

Paricher Irani (Fredericton), Secretary

Kandy Vautour (Minto)

Carey Hackett (Salisbury)

Carrie Culligan (Fredericton)

John Cloutier (Madawaska Maliseet, First Nation)

Tanya Ingraham (Dumfries)

Ashley Babin (Bathurst)

Sarah-Jane Smith (Morrisdale)

Janie Robichaud (Haut-Shippagan)

Debra Hitchman (Miramichi)

Membres du Conseil

Ryan Sullivan (Sussex), Président

Lucie Levesque (Edmonston), Vice-président

Ryan Donaghy (Moncton), Trésorier

Paricher Irani (Fredericton), Secrétaire

Kandy Vautour (Minto)

Carey Hackett (Salisbury)

Carrie Culligan (Fredericton)

John Cloutier (Malécite - Madawaska, Première nation)

Tanya Ingraham (Dumfries)

Ashley Babin (Bathurst)

Sarah-Jane Smith (Morrisdale)

Janie Robichaud (Haut -Shippagan)

Debra Hitchman (Miramichi)

Outline of Responsibilities of Members

1. Members shall attend regular meetings of the full Council, which are usually held quarterly.

2. Members shall keep the Council informed of appropriate information from groups they are associated with on issues related to youth.

3. Members shall act as a contact person for individuals and groups wishing information on the Council or will refer people to the appropriate assistance through the Council office.

4. Members shall be given opportunities to provide specific input, when the Council prepares reports on current issues. Affirmative or negative comments from all members are essential for this process to work. Draft copies will be circulated for comment after consulting with the members and the final version of position papers will be approved by Council prior to public circulation. Council members must however respect the deadlines established for their input between Council meetings.

5. Members are encouraged to share appropriate information about the Council's activities with any groups involved in the interests of youth.

6. Members shall assist with local follow-up on publicity for the Council by checking to see if press releases are used by the local media. This includes helping to distribute Council literature such as special reports, pamphlets, and the annual report.

7. Members shall promote the general activities of the Council. On matters of a sensitive nature, members shall refer inquiries to the Chair, Vice-Chair or to the Office for comments on the position of the Council.

Responsabilités des membres

1. Les membres participeront aux réunions ordinaires du conseil consultatif plénier, qui ont habituellement lieu tous les trois mois.

2. Les membres transmettront au Conseil consultatif toute information pertinente sur les groupes avec lesquels ils ont des liens relativement à des questions d'intérêt pour les jeunes.

3. Les membres agiront à titre de personnes-ressources pour les particuliers et les groupes qui désirent obtenir de l'information sur le Conseil ou les dirigeront vers les services d'aide pertinents par l'entremise du bureau du Conseil.

4. Les membres pourront exprimer leur point de vue au moment de la rédaction de rapports sur des sujets d'actualité. Leurs commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont essentiels à l'efficacité de ce processus. Les ébauches des rapports leur parviendront pour commentaires et, préalablement à sa publication, la version de tout exposé de principe devra être approuvée par le Conseil. Les membres qui désirent formuler des commentaires entre les réunions devront toutefois le faire dans les délais prescrits

5. Les membres sont invités à échanger tous renseignements sur les activités du Conseil consultatif avec tout groupe de défense des intérêts des jeunes.

6. Les membres assureront un suivi local de la publicité du conseil, en vérifiant si les communiqués paraissent dans les journaux locaux. Ils veilleront aussi à la distribution de la documentation préparée par le Conseil comme les rapports spéciaux, les brochures et le rapport annuel.

7. Les membres devront promouvoir les activités générales du Conseil consultatif. Ils devront soumettre les demandes de renseignements de nature délicate au président ou à la présidente, au vice-président ou à la vice-présidente ou au personnel du bureau, qui se chargeront d'exposer la position du Conseil consultatif

8. Members shall assist in arrangements for regional meetings. Such assistance could include identifying appropriate persons for invitations, locating an accessible location, assisting with refreshments, and local publicity.

9. Members shall keep in contact with the office between meetings. Council members may visit the office anytime during regular business hours or at other times by appointment. The staff is most willing to answer questions between meetings.

10. Members shall take an active role in evaluating the on-going activities and priorities of the Council.

11. Members shall provide oral and/or written reports at each full Council meeting on youth oriented concerns or activities in which they are engaged in.

12. Members may submit issues for agendas of either the Executive Committee or full Council meetings.

8. Les membres collaboreront à l'organisation des réunions régionales. Ils pourront par exemple aider à dresser la liste des invités, à trouver une salle accessible, à commander les rafraîchissements et à annoncer la tenue de la réunion à l'échelle locale.

9. Les membres demeureront en communication avec le personnel du bureau entre les réunions. Ils pourront visiter le bureau quand bon leur semblera pendant les heures normales ou à d'autres moments en prenant rendez-vous. Le personnel du bureau est prêt à répondre aux questions des membres entre les réunions.

10. Les membres participeront activement à l'évaluation des projets en cours et des priorités du Conseil consultatif.

11. À chaque réunion, les membres transmettront verbalement ou par écrit les préoccupations ou activités axées sur les jeunes auxquelles ils participent.

12. Les membres pourront proposer l'ajout de certaines questions à l'ordre du jour des réunions du comité exécutif ou du conseil consultatif plénier.

Council Activity Report 2003-2004

New Brunswick Rural Youth Dialogue Follow-Up

The Council began to engage in the first phase of a 3-phase post dialogue follow-up, which included proposal development, network building and applying for funding for follow-up efforts to the National Crime Prevention Centre.

Provincial Caring Partnership Committee (PCPC)

The Council takes part in regular meetings in which it provides support and input from a youth perspective on the issues of family violence and prevention initiatives.

Released Report Outlining Rural Youth Dialogue Process in New Brunswick

The Council released its rural youth dialogue process guide, *Capturing the Process: An Examination of the New Brunswick Rural Youth Dialogue Process.*

Policy Link

Council staff met with a representative from this policy development organization to discuss activities that this group is undertaking. The Council receives regular updates from Policy Link on its work.

New Brunswick Youth Centers Association

The Council is in the process of developing a comprehensive Resource Kit, which will be used by groups who wish to establish youth centers and Maisons des Jeunes in their communities. The kit is a culmination of various forums and meetings around the province, in which community representatives and youth delegates shared common issues, concerns and suggestions around establishing and maintaining a youth centre.

Rapport des activités du Conseil 2003-2004

Suivi de Dialogue jeunesse rurale du Nouveau-Brunswick

Le Conseil a entamé la première phase d'un suivi post-dialogue de trois phases. Cette phase comprend la préparation d'une proposition, le réseautage et une demande de financement pour le suivi présentée au Conseil national de prévention du crime.

Comité provincial de partenariat d'entraide (CPPE)

Le Conseil participe aux réunions ordinaires où il fournit un soutien et les commentaires de la jeunesse pour les questions touchant la violence familiale et les mesures de prévention.

Publication du rapport décrivant le projet Dialogue jeunesse rurale au Nouveau-Brunswick

Le Conseil a rendu public son guide du processus de dialogue jeunesse rurale intitulé *Saisissons le processus : Examen du projet Dialogue jeunesse rurale.*

Concertation sur les politiques

Le personnel du Conseil a rencontré un représentant de cet organisme d'élaboration des politiques afin de discuter de ses activités. Le Conseil reçoit régulièrement des comptes rendus de Concertation sur les politiques sur ses travaux.

Association des Centres et des Maisons des jeunes du Nouveau-Brunswick

Le Conseil prépare une trousse d'outils à l'intention des groupes qui veulent établir des Centres et des Maisons des jeunes dans leurs localités. La trousse est l'aboutissement de nombreux forums et réunions qui ont eu lieu dans l'ensemble de la province. Durant ces rencontres, des représentants de la communauté et des jeunes ont échangé divers points de vue, préoccupations et suggestions concernant l'établissement et l'entretien d'une maison des jeunes.

Anti-Tobacco Activities

The Council provides a youth perspective and input to the New Brunswick Anti-Tobacco Coalition (NBATC) on tobacco use among New Brunswick youth. The Council also takes part in provincial initiatives with government and non-governmental agencies, and collaborates with stakeholders in an effort to reduce tobacco use among youth.

The Council received funding from Health Canada to create a province wide anti-tobacco network for New Brunswick youth. The Council, along with W. Morrison & Associates Inc. has taken the preliminary steps to create this network.

The Council has also updated its website to include information about smoking among youth in New Brunswick and maintains a link to the NBATC website.

Commission on Legislative Democracy

The Council formed a partnership with the Commission on Legislative Democracy. The Council's role in this partnership is to provide youth perspectives and advice to help the Commission fulfill its mandate.

New Brunswick Tour 2004

The Council held 15 community youth forums in 13 locations throughout the province in the month of March. These forums occurred as a result of the partnership established between the Council and the Commission on Legislative Democracy. More then 200 youth were engaged in discussions regarding youth involvement in the democratic process and civic engagement. Information received and issues raised will be analyzed by the Council and used to provide a structure for a provincial forum to take place in late spring 2004.

Dialogue New Brunswick Annual Forum on Language and Culture

In November, Council Staff attended the Dialogue New Brunswick Annual Forum, 'Living Diversity: Rural vs. Urban', held in St. Andrews. The forum brought together youth from across the province to increase their understanding of different cultures and communities.

Activités antitabac

Le Conseil présente le point de vue et les réactions des jeunes à la Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick (CATNB) sur l'usage du tabac chez les jeunes du Nouveau-Brunswick. Il participe également aux initiatives provinciales avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, et collabore avec les intervenants pour réduire l'usage du tabac chez les jeunes.

Le Conseil a reçu des fonds de Santé Canada afin de créer un réseau antitabac provincial à l'intention des jeunes de la province. En collaboration avec W. Morrison & Associates Inc., il a pris les mesures nécessaires pour créer le réseau.

Le Conseil a mis à jour son site Web afin d'inclure l'information sur l'usage du tabac chez les jeunes au Nouveau-Brunswick et maintient un lien au site Web de la CATNB.

Commission sur la démocratie législative

Le Conseil a créé un partenariat avec la Commission sur la démocratie législative. Son rôle dans ce partenariat est de présenter le point de vue et les conseils des jeunes afin d'aider la Commission à exercer son mandat.

Tournée 2004 du Nouveau-Brunswick

Le Conseil a tenu 15 forums jeunesse communautaires à 13 endroits dans la province en mars. Ces forums ont été organisés dans le cadre d'un partenariat établi entre le Conseil et la Commission sur la démocratie législative. Plus de 200 jeunes ont pris part aux discussions concernant la participation des jeunes au processus démocratique et leur engagement civique. L'information recueillie et les questions soulevées seront analysées par le Conseil et utilisées afin d'établir la structure du forum provincial qui doit avoir lieu à la fin du printemps de 2004.

Forum annuel sur la langue et la culture de Dialogue Nouveau-Brunswick

En novembre, le personnel du Conseil a assisté au forum annuel de Dialogue Nouveau-Brunswick qui a eu lieu à Saint Andrews. Le thème du forum était : Vive la diversité : milieu rural vs milieu urbain. Le forum a réuni des jeunes de toute la province. Ceux-ci ont pu accroître leur compréhension des différentes cultures et communautés.

Announcement of New Council Members

Thirteen members were appointed to the New Brunswick Advisory Council on Youth in October 2003. Of these 13 members, there were 11 members re-appointed from the former Youth Council of New Brunswick.

Provincial Curriculum Advisory Committee (PCAC)

The Council has continued working with this committee, which meets regularly to study and propose changes to the province's education curriculum.

New Brunswick Safety Council

The Council continued its association with the New Brunswick Safety Council, which functions as an advisory body on safety related issues.

FCS Volunteer Awards

The Council continued to participate in evaluating nominations for this award. In 2001 the Department of Family and Community Services launched the N.B. Family Community and Volunteer Awards. The goal of the awards is to recognize and celebrate the outstanding volunteer efforts toward the well being of family life and communities in New Brunswick.

Website Development

The Council has continued to update and improve its website so that it becomes an important point of contact for youth and the public at large. The website has become more interactive with the addition of the 'Quick Quiz' and 'Speak Up' sections. Other features include the Youth Against Tobacco network, online publications and updates on Council activities.

Federal Pre-Budget Consultation

The Council participated in a pre-budget community roundtable consultation with the federal Minister of Finance, the Honourable Ralph Goodale.

Annonce de la nomination des nouveaux membres du Conseil

Treize membres ont été nommés au Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick en octobre 2003. Onze des treize membres faisaient partie de l'ancien Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick.

Comité consultatif provincial des programmes d'études (CCPPE)

Le Conseil a poursuivi ses travaux au sein de ce comité qui se réunit régulièrement pour examiner les programmes d'études de la province et proposer des changements.

Conseil de sécurité du Nouveau-Brunswick

Le Conseil demeure membre du Conseil de sécurité du Nouveau-Brunswick qui fonctionne comme un organisme consultatif sur les dossiers relatifs à la sécurité.

Prix du bénévolat SFC

Le Conseil a continué de participer à l'évaluation des candidatures à ce prix. En 2001, le ministère des Services familiaux et communautaires a lancé le Prix du bénévolat pour les familles et les communautés du Nouveau-Brunswick. L'objectif de ce prix est de reconnaître et de souligner les efforts bénévoles exceptionnels en vue du mieux-être de la vie familiale et des communautés au Nouveau-Brunswick.

Site Web

Le Conseil a continué de mettre à jour et d'améliorer son site Web afin qu'il devienne le point de contact le plus important pour les jeunes et le grand public. Le site est plus interactif grâce à l'ajout des sections Question éclair et À vous la parole. D'autres composantes sont : Réseau des jeunes contre le tabac, publications en ligne et comptes rendus des activités du conseil.

Consultations prébudgétaires fédérales

Le Conseil a participé à une consultation prébudgétaire lors d'une table ronde communautaire avec le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale.

Aliant Atlantic Advisory Council on Children and Youth

The Council participated in a forum created to provide input to Aliant related to current issues facing children and youth in Atlantic Canada and to help identify possible funding priorities for this target group.

Minister's Working Group on Violence Against Women

The Council participated in a working group with the Honourable Margaret-Ann Blaney. This was a group set up to update the protocol on violence against women, which was a partnership between government and community representatives. The Council provided a youth perspective to the group on the topic.

Quality Learning Agenda Focus Group

The Council was invited by the Departments of Education and Training and Employment Development to provide a youth perspective on the Quality Learning Agenda as it relates to post secondary education.

Rural Team New Brunswick

The Council serves as a youth focused representative on the New Brunswick Rural Team. The New Brunswick Rural Team is a federal-provincial interdepartmental committee that was established to examine issues facing rural New Brunswick and to promote collaboration among departments on matters relating to rural youth.

Atlantic Rural Team Conference

As a member of Rural Team New Brunswick, the Council attended a conference in Moncton with representatives of Rural Teams from the Atlantic Provinces. This conference was an opportunity to discuss rural issues from the perspective of youth from the Atlantic Provinces.

Comité consultatif de l'Atlantique sur les enfants et les jeunes de Aliant

Le Conseil a participé à un forum organisé pour donner des suggestions à Aliant relativement aux problèmes auxquels font face les enfants et les adolescents des provinces de l'Atlantique et pour aider à dégager l'ordre prioritaire de financement destiné à ce groupe cible.

Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes

Le Conseil a participé aux travaux d'un groupe de travail de la ministre Margaret-Ann Blaney. Ce groupe a été créé pour mettre à jour un protocole pour les femmes, un partenariat entre le gouvernement et la communauté. Le Conseil a fourni à ce groupe le point de vue des jeunes sur cette question.

Groupe de discussion sur le Plan d'apprentissage de qualité

Le Conseil a été invité par les ministères de l'Éducation, et de la Formation et du Développement de l'emploi à présenter le point de vue des jeunes sur le Plan d'apprentissage de qualité concernant la formation post secondaire.

Équipe rurale Nouveau-Brunswick

Le Conseil représente les jeunes au sein d'Équipe rurale Nouveau-Brunswick, un comité interministériel fédéral-provincial qui a été établi pour examiner les enjeux auxquels font face les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Cet organisme a aussi pour but de promouvoir la collaboration entre les ministères sur les questions touchant les jeunes ruraux.

Conférence d'Équipe rurale Atlantique

En tant que membre d'Équipe rurale Nouveau-Brunswick, le Conseil a assisté à une conférence à Moncton, avec d'autres représentants d'Équipes rurales des provinces de l'Atlantique. Cette conférence a été une occasion de discuter de questions rurales du point de vue des jeunes des provinces de l'Atlantique.

Academic Conference on Legislative Democracy

A representative from the Council attended an Academic Conference on Legislative Democracy organized by the Commission on Legislative Democracy and the Centre for Canadian Studies, Mount Allison University. There were scholars from across North America who presented on issues such as electoral system reforms, democratic values of New Brunswick and electoral boundaries.

Conférence sur la démocratie législative

Un représentant du Conseil a assisté à la Conférence sur la démocratie législative organisée par la Commission sur la démocratie législative et le Centre des études canadiennes, à l'Université Mount Allison. Des universitaires de partout en Amérique du Nord ont présenté des exposés sur divers sujets comme les réformes du système électoral, les valeurs démocratiques du Nouveau-Brunswick et les limites des circonscriptions électorales.

Rural Team Strategic Planning Session

As a result of the Council's work with Rural Team New Brunswick, a Council representative attended a rural team strategic planning session in Memramcook in order to provide youth input into future Rural Team New Brunswick activities.

Séance de planification stratégique d'Équipe rurale

À la suite des travaux du Conseil au sein d'Équipe rurale Nouveau-Brunswick, un représentant du Conseil a participé à une séance de planification stratégique d'Équipe rurale à Memramcook afin d'exprimer le point de vue des jeunes sur les prochaines activités d'Équipe rurale Nouveau-Brunswick.

Prescription Drug Coalition

The prescription drug coalition is comprised of various stakeholders such doctors, community workers, pharmaceutical representatives, Department of Health Officials, and RCMP. Representatives from the Council attended meetings to give input on a prescription drug strategy for New Brunswick.

Coalition pour les médicaments

La Coalition se compose de divers intervenants dont des médecins, des travailleurs communautaires, et des représentants pharmaceutiques, du ministère de la Santé et de la GRC. Les représentants du Conseil assistent aux réunions pour exprimer leurs points de vue sur une stratégie des médicaments au Nouveau-Brunswick.

Moving Beyond Bullies and Victims Conference

The Council attended this conference, which focused on practical positive strategies to ensure a climate of emotional safety in our families, schools, communities and workplace. The Council provided a youth perspective on the issues of bullying.

Conférence Au-delà des intimidateurs et des victimes

Le Conseil était représenté à cette conférence qui était axée sur des stratégies positives pratiques afin d'établir un climat de sécurité émotive dans les familles, les écoles, les collectivités et les lieux de travail. Le Conseil a exprimé le point de vue des jeunes sur l'intimidation.

'Bridging the Paths to Violence Free Communities: Gender, Diversity and Inclusion' Networking Conference

The Council attended this conference because of their involvement with the Provincial Caring Partnership Committee. This conference provided an opportunity for community members, community-based organizations, and all levels of government to discuss, learn and network concerning the issue of violence against women both in their local communities and on a provincial basis.

Conférence de réseautage du Comité provincial de partenariat d'entraide On vous a à cœur – « Vers des communautés sans violence : les sexes, la diversité et l'inclusion »

Le Conseil était représenté à cette conférence en raison de sa participation au Comité provincial de partenariat d'entraide On vous a à cœur. La conférence a permis aux membres et aux organismes communautaires, et à tous les paliers d'administration de discuter, de se renseigner et de réseauter sur la question de la violence faite aux femmes dans leurs collectivités et dans la province.

Mid Winter Gathering

Council Staff attended the Mid-Winter Gathering at the Red Sky Institute in Miramichi. This was a youth conference with over 100 First Nations youth and community members. There were workshops dealing with self help, self-awareness and skill building held throughout this historic event for the First Nations.

Rencontre mi-hivernale

Le personnel du Conseil a participé à la rencontre mi-hivernale à l'Institut Red Sky à Miramichi. Cette conférence jeunesse regroupait plus de 100 jeunes et membres des Premières nations. Les ateliers portaient sur l'initiative personnelle, le ressourcement et l'exploitation de ses talents dans le cadre de cet événement historique pour les Premières nations.

Vision and Challenges for the 21st Century Symposium

A representative of the Council attended the *Vision and Challenges for the 21st Century Symposium*, which was held in Toronto during the spring of 2004. There were 120 participants at the symposium organized by the Office of the Commissioner of Official Languages, Canadian Parents for French, the Department of Intergovernmental Affairs and Canadian Heritage. The focus of the symposium was to discuss one of the objectives that was created by the federal government's Action Plan for Official Languages: to double the number of youth in Canada who have some knowledge of their second official language by 2013.

Symposium Vision et défis au 21e siècle

Un représentant du conseil a assisté au *Symposium Vision et défis au 21e siècle* qui a eu lieu à Toronto au printemps de 2004. Ce forum a réuni 120 participants. Il a été organisé par le Commissaire aux langues officielles, Canadian Parents for French, le ministère des Affaires intergouvernementales et Patrimoine canadien. Ce symposium avait pour but de discuter d'un des objectifs qui a été établi par le Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral : soit de doubler d'ici 2013, le nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes ayant une connaissance de leur deuxième langue officielle.

Prepared Annual Report 2002-2003

Préparation du rapport annuel de 2002-2003

Council Meetings Summarized

Fredericton, N.B. July 12-13, 2003

The Council meeting began with R. Sullivan introducing I. Corbett as the new Executive Director and C. Guérette as a new employee for the next two months. All members discussed business arising from past meetings. Minutes from previous meetings were approved.

R. Sullivan, R. Donaghy, E. Matchett and P. Irani gave executive committee reports highlighting such topics as the changes that the Council has gone through since the last meeting. The Council's budget was also discussed and approved by members. I. Corbett also gave a summary of what he has been busy with in the last few weeks.

Members then participated in a round table discussion. L. Levesque, C. Culligan, C. Hackett, S. Smith, and K. Vautour went over the topics that were important to them and the youth in their area. Discussion followed on many of these topics.

Debbie Hackett from the Premier's office came to discuss and explain Bill 31, the *New Brunswick Advisory Council on Youth Act*. She focused on the major points of the Bill and answered any questions that members had about the changes.

R. Sullivan provided updates about the Council's Action Plan for 2002-2005. The members had a discussion and made suggestions for the Action Plan. C. Guérette gave a presentation about possible updates for the Council's website.

A discussion then followed with input from members on topics such as a Council logo, a leadership project and communication with the public.

Résumé des réunions du Conseil

Fredericton (N.-B.) - Les 12 et 13 juillet 2003

R. Sullivan a ouvert la séance du Conseil en présentant I. Corbett, le nouveau directeur général, et C. Guérette, un nouveau membre du personnel qui se joint au Conseil pour une période de deux mois. Le Conseil a discuté des affaires découlant des procès-verbaux des dernières réunions. Ces procès-verbaux ont été adoptés.

R. Sullivan, R. Donaghy, E. Matchett, et P. Irani ont présenté des rapports du Comité exécutif faisant ressortir divers sujets dont les changements au sein du Conseil depuis la dernière réunion. Les membres ont aussi discuté du budget du Conseil qu'ils ont approuvé. I. Corbett a présenté un compte rendu de ses activités au cours des dernières semaines.

Les membres ont par la suite participé à une table ronde. L. Lévesque, C. Culligan, C. Hackett, S. Smith et K. Vautour ont passé en revue les sujets qu'ils considèrent importants pour eux et pour les jeunes de leur région. Plusieurs sujets mentionnés ont aussi été discutés.

Debbie Hackett du Cabinet du premier ministre a expliqué le projet de loi 31 intitulé *Loi créant le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick*. Elle a fait ressortir les principaux points du projet de loi et elle a répondu aux questions des membres concernant les changements.

R. Sullivan a présenté un compte rendu du plan d'action du Conseil pour 2002-2005. Les membres ont discuté du plan d'action et ont fait des suggestions. C. Guérette a présenté un exposé sur les mises à niveau possibles du site Web du Conseil.

Les membres ont par la suite exprimé leurs points de vue sur des sujets comme le logo du Conseil, un projet de leadership et la communication avec le public.

Fredericton, N.B. September 13-14, 2003

The Council meeting began with R. Sullivan introducing N. Cormier as the new Research and Planning Officer. He also introduced two Co-op students, Erin Marche and Mansoor Faridi, who would be working with the Council for the next four months. Members then discussed plans for the next meeting, followed by a recap of what happened during the last Council meeting.

E. Matchett requested a motion to name R. Sullivan and I. Corbett as spending authorities for the New Brunswick Advisory Council on Youth. After some discussion, the motion was approved.

R. Sullivan, and E. Matchett gave their executive committee meeting reports. I. Corbett then gave his Executive Director report. It covered such topics as new office location, Council Member's Office, Annual Report and Bill 31.

Debbie Flinn from the New Brunswick Anti-Tobacco Coalition then gave the Council a presentation. An agreement was made between the Coalition and the Council as to what their role will be once involved in creating an anti-tobacco network for youth.

E. Matchett announced upcoming events that were opportunities for Council members to attend. C. Culligan and K. Vautour offered to attend some of these events.

E. Matchett explained that with the *New Brunswick Advisory Council on Youth Act*, the Council's by-laws would have to be amended. A by-law committee was formed to revise the by-laws as necessary.

Discussion was held about a possible new Council Member Mentorship programme that was brought up by E. Matchett. The programme would benefit new Council members before their first meeting.

Fredericton (N.-B.) – Les 13 et 14 septembre 2003

R. Sullivan a ouvert la séance du Conseil en présentant N. Cormier, la nouvelle agente de planification et de recherche, ainsi qu'Erin Marche et Mansoor Faridi, deux étudiants du programme coopératif, qui travailleront au Conseil pendant quatre mois. Les membres ont discuté des projets pour la prochaine réunion. Cette discussion a été suivie d'une synthèse des activités de la dernière réunion du Conseil.

E. Matchett a demandé une proposition nommant R. Sullivan et I. Corbett signataires ayant le pouvoir de dépenser pour le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Après discussion, la proposition a été adoptée.

R. Sullivan et E. Matchett ont présenté leurs rapports des réunions du comité exécutif. I. Corbett a par la suite présenté son rapport à titre de directeur général dans lequel il mentionnait des points comme le nouvel emplacement du bureau, le bureau des membres du Conseil, le rapport annuel et le projet de loi 31.

Debbie Flinn de la Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick a présenté un exposé. Une entente a été conclue entre la Coalition et le Conseil concernant leur rôle dans la création d'un réseau des jeunes contre le tabac.

E. Matchett a annoncé les prochaines activités auxquelles les membres peuvent participer. C. Culligan et K. Vautour proposent d'assister à certaines activités.

E. Matchett a expliqué que les règlements administratifs du Conseil devront être modifiés en raison de l'adoption de la *Loi créant le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick*. Un comité des règlements administratifs a été créé pour réviser les règlements au besoin.

Le programme d'encadrement des nouveaux membres du Conseil mentionné par E. Matchett a été discuté. Il serait avantageux pour les nouveaux membres du Conseil de suivre ce programme avant leur première réunion.

Doaktown, N.B. January 10-11, 2004

The Council meeting began with R. Sullivan stating that Bill 31, the legislation concerning the New Brunswick Advisory Council on Youth, was now in effect. All members received a letter from the Premier's Office welcoming them to the New Brunswick Advisory Council on Youth. Many members were returning members from the Youth Council, however R. Sullivan introduced two new appointments to the group: J. Robichaud and D. Hitchman. R. Sullivan also reviewed that the positions of Chair and Vice-Chair had been appointed by the Premier's Office. R. Sullivan had been appointed as Chair and L. Levesque appointed as Vice-Chair. The positions of Treasurer and Secretary would be determined by election.

Members then discussed the meeting dates for the next meeting. They agreed on tentative dates and then moved on to recap what had happened during the last Council meeting.

N. Cormier gave a presentation about the changes and updates that have been made to the New Brunswick Advisory Council on Youth website. The address is www.gnb.ca (keyword: youth)

P. Irani made a presentation on the proposed amendments to the Council by-laws. Members went through all the amendments and agreed to all of them.

The Advisory Council was briefed on the Commission on Legislative Democracy followed by a presentation from Debbie Hackett and Lisa Lacenaire from the Commission. The Advisory Council will be partnering with the Commission in order to provide youth input in the Commission's work.

I. Corbett gave his Executive Director report. Some of the topics covered in his report were the logo contest, hiring M. LeBlanc, the proclamation of the New Brunswick Advisory Council on Youth legislation on October 20th, 2003, continued correspondence with the Anti- Tobacco Coalition, and meetings held with the Commission on Legislative Democracy.

Discussion followed about the partnership between the Council and the Commission on Legislative Democracy. A plan was put in place to execute NB Tour 2004 in order gather input from youth

Doaktown (N.-B.) – Les 10 et 11 janvier 2004

S. Sullivan a ouvert la séance du Conseil en précisant que le projet de loi 31 créant le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick avait été adopté. Tous les membres ont reçu une lettre du Cabinet du premier ministre leur souhaitant la bienvenue au Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Plusieurs membres faisaient partie de l'ancien Conseil de la jeunesse. R. Sullivan, a toutefois présenté deux personnes nouvellement nommées : J. Robichaud et D. Hitchman. Il a mentionné aussi les nominations du Cabinet du premier ministre aux postes de président et de vice-président. S. Sullivan a été nommé président et L. Lévesque, vice-présidente. Les postes de trésorier et de secrétaire seront pourvus par scrutin.

Les membres ont par la suite discuté des dates de la prochaine réunion. Ils ont fixé des dates provisoires et passé en revue les activités de la dernière réunion du Conseil.

N. Cormier a présenté un exposé sur les changements et les mises à jour du site Web du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. L'adresse est la suivante : www.gnb.ca (mot clé : jeunesse).

P. Irani a présenté un exposé sur les modifications proposées aux règlements administratifs. Les membres ont revu toutes les modifications qu'ils ont approuvées.

Un compte rendu sur la Commission sur la démocratie législative a été présenté au Conseil consultatif. Un exposé a été présenté par Debbie Hackett et Lisa Lacenaire de la Commission. Le Conseil consultatif sera un partenaire de la Commission et il pourra ainsi exprimer le point de vue des jeunes sur les travaux de la Commission.

I. Corbett a présenté son rapport à titre de directeur général. Voici quelques sujets abordés dans son rapport : concours du logo, embauche de M. LeBlanc, promulgation par le lieutenant-gouverneur de la *Loi créant le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick*, le 20 octobre 2003, échange de correspondance avec la Coalition antitabac et réunions avec la Commission sur la démocratie législative.

Le partenariat entre le Conseil et la Commission sur la démocratie législative a fait l'objet de discussions. Un plan a été établi afin de mettre en place Tournée 2004 du N.-B dans le but de

throughout the province for the Commission's work.

The floor was then opened for the nominations for the positions of Secretary and Treasurer. P. Irani was nominated for the position of Secretary and was named Secretary. R. Donaghy was nominated for the position of Treasurer, and named Treasurer.

Fredericton, N.B. February 28-29, 2004

There was no quorum at this meeting. It was held to enable members and Commission on Legislative Democracy staff to participate in a dry run of the Youth Community forum process and to provide updates on Council activities.

M. LeBlanc provided an explanation and outline for forum sessions, as well as for focus groups.

Lisa Lacenaire from the Commission gave the presentation that would be given to the participants at the regional forums.

M. LeBlanc then had everyone in attendance to form a trial forum, complete with a focus group. He covered all the important information about how to make a forum run smoothly. In this he included a workshop on how to facilitate a group discussion.

P. Irani gave a summary of what happened in the last Council meeting.

R. Sullivan gave his Executive Report with an overview with what has been happening with the Council since the last meeting. He covered such topics as equipment purchases, community and provincial forums. He also informed the Council of the dates of the next two Council meetings.

I. Corbett gave his Executive Director's report. During his report he covered the anti-tobacco project, logo contest, and media release for the Council's new toll free number (1-888-830-5588)

Discussion continued on community and provincial forums. Members and staff analyzed the trial forum in which the members participated.

recueillir les réactions des jeunes dans l'ensemble de la province sur les travaux de la Commission.

Des nominations pour les postes de secrétaire et de trésorier ont été sollicitées du parquet. La candidature de P. Irani a été soumise pour le poste de secrétaire. Il a été nommé à ce poste. La candidature de R. Donaghy a été soumise pour le poste de trésorier. Il a été nommé à ce poste.

Fredericton (N.-B.) – Les 28 et 29 février 2004

Le quorum n'a pas été atteint à cette réunion qui a eu lieu afin de permettre aux membres du Conseil et aux membres du personnel de la Commission sur la démocratie législative de participer à une répétition générale du forum jeunesse communautaire et de fournir des comptes rendus des activités du Conseil.

M. LeBlanc a fourni une explication et les grandes lignes des séances du forum et des groupes de discussion.

Lisa Lacenaire de la Commission a présenté l'exposé qui sera donné aux participants aux forums régionaux.

M. LeBlanc a demandé à tous les participants de créer, à titre d'essai, un forum avec groupe de discussion. Il a fourni toute l'information importante sur le bon déroulement d'un forum, qui comprend un atelier sur l'animation d'une discussion de groupe.

P. Irani a présenté un sommaire des activités à la dernière réunion du Conseil.

R. Sullivan a présenté son rapport du comité exécutif et un aperçu des activités du Conseil depuis la dernière réunion. Il a mentionné, entre autres, les achats d'équipement, et les forums communautaires et provinciaux. Il a aussi avisé le Conseil des dates des deux prochaines réunions.

I. Corbett a présenté son rapport à titre de directeur général qui porte, entre autres, sur le projet antitabac, le concours du logo et le communiqué sur le nouveau numéro sans frais du Conseil (1 888 830-5588).

Les membres ont poursuivi les discussions sur les forums communautaires et provinciaux. Les membres et le personnel ont évalué la répétition générale du forum auquel les membres ont participé.

Publications, Presentations and Briefs 2003-2004

- Published a rural youth dialogue process guide on the Council's website - *Capturing the Process: An Examination of the New Brunswick Rural Youth Dialogue Process.*

- Youth Council of New Brunswick – Annual Report 2002-2003.

Publications, exposés et mémoires 2003-2004

- Affichage sur le site Web du Conseil de *Saisissons le processus : Examen du projet Dialogue jeunesse rurale du Nouveau-Brunswick*, le guide sur le processus de dialogue jeunesse rurale

- Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick – Rapport annuel de 2002-2003.

Major Projects Planned For 2004-05

Continuation of Rural Youth Dialogue Follow-Up Activities

The Council will continue with planned follow-up efforts in this area. Funding has been obtained which will enable a Community Coordinator to continue working with youth, community leaders and partners who were engaged in the Rural Youth Dialogue Process in the Miramichi. The Coordinator will work in communities around the province, and will be housed at the Council office.

New Brunswick Youth Network on Anti-Tobacco

The Council, in partnership with the New Brunswick Anti-Tobacco Coalition, will continue to work on establishing a provincial network of youth to help combat and prevent tobacco use.

It is anticipated that this network of youth will be established and maintained through meetings, roundtable discussions, teleconferences, and participation at various conferences organized by the NB Anti-Tobacco Coalition and the New Brunswick Advisory Council on Youth.

The Council is working with W. Morrison & Associates Inc. to organize a Provincial Youth Forum on Tobacco to expand the network, which will be held in May 2004.

Establishing and maintaining this network will better inform groups such as the Coalition and the Council in regards to youth smoking cessation and prevention programs in the province of New Brunswick.

Community Forums and Regional Roundtables

The Council will continue to engage youth in their communities through regular consultations, which will include public forums and focus group sessions, centred on the theme of youth leadership and engagement.

Principaux projets prévus pour 2004-2005

Activités de suivi de Dialogue jeunesse rurale

Le Conseil poursuivra le suivi dans ce domaine. Il a obtenu du financement qui permettra à un coordonnateur communautaire de continuer à travailler avec les jeunes, les dirigeants communautaires et les partenaires qui ont participé au processus Dialogue jeunesse rurale à Miramichi. Le coordonnateur travaillera dans les collectivités de la province et travaillera à partir du bureau du Conseil de la jeunesse.

Réseau des jeunes contre le tabac du Nouveau-Brunswick

Le Conseil, en partenariat avec la Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick, continuera à travailler à l'établissement d'un réseau provincial des jeunes pour lutter contre l'usage du tabac.

Le réseau des jeunes pourrait être établi et maintenu par des rencontres, des tables rondes, des téléconférences et la participation à diverses conférences organisées par la Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick et le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil participe, en collaboration avec W. Morrison & Associates Inc., à l'organisation d'un forum jeunesse provincial sur le tabac afin d'élargir le réseau. Le forum aura lieu en mai 2004.

Le réseau permettra de mieux informer les groupes comme la Coalition et le Conseil sur les programmes de prévention et d'abandon de l'usage du tabac chez les jeunes au Nouveau-Brunswick.

Forums communautaires et tables rondes régionales

Le Conseil continuera d'inciter les jeunes à participer dans leurs collectivités par des consultations régulières. Celles-ci comprennent des forums publics et des séances de consultation sur le thème du leadership et de l'engagement de la jeunesse.

Youth and Democracy Provincial Forum

The Council is working with the Commission on Legislative Democracy to organize a province wide 'Youth and Democracy' forum to be held in Fredericton in May 2004. This consultation with youth will focus on three main themes generated during community forums. The information and suggestions gathered at this event will guide the Council as it prepares a submission for the Commission on Legislative Democracy.

Release of a Report Overviewing the Forum Process

The Council will prepare and release a report that will provide an overview of the youth community forum process that was undertaken during NB Tour 2004.

Release of a Report for the Commission on Legislative Democracy

The Council anticipates the release of a report to the Commission on Legislative Democracy. This report will center on input gathered from New Brunswick youth during NB Tour 2004 and the May 2004 Youth and Democracy forum. It will make recommendations to the Commission on Legislative Democracy on how to increase youth involvement in the democratic process in the province of New Brunswick.

Committees

- New Brunswick Anti-Tobacco Coalition
- Provincial Curriculum Advisory Committee
- Dialogue New Brunswick Provincial Language and Culture Conference Planning Committee
- Rural Team New Brunswick
- New Brunswick Provincial Caring Partnerships Committee
- Provincial Youth Services Partnership Committee
- Community Advisory Board for the Supporting Communities Partnership Initiative (SCPI)
- Provincial Network for At-Risk and Homeless Youth

Forum provincial Jeunesse et démocratie

Le Conseil organise, en collaboration avec la Commission sur la démocratie législative, un forum provincial Jeunesse et démocratie qui aura lieu en mai 2004. Cette consultation auprès des jeunes sera axée sur trois principaux thèmes proposés au cours des forums communautaires. L'information et les suggestions recueillies serviront à orienter les travaux du Conseil dans la préparation d'un exposé à la Commission sur la démocratie législative.

Publication d'un rapport sur le processus du forum

Le Conseil produira un rapport qui donne un aperçu du processus du forum jeunesse communautaire mis sur pied pendant la Tournée 2004 du N.-B.

Publication d'un rapport pour la Commission sur la démocratie législative

Le Conseil prévoit produire un rapport pour la Commission sur la démocratie législative qui portera sur les réactions des jeunes du Nouveau-Brunswick recueillies pendant la Tournée 2004 du N.-B. et au forum Jeunesse et démocratie tenu en mai 2004. Il présentera à la Commission des recommandations sur les moyens d'accroître la participation des jeunes au processus démocratique au Nouveau-Brunswick.

Comités

- Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick
- Comité consultatif provincial des programmes d'études
- Comité de planification de la Conférence sur la langue et la culture de Dialogue Nouveau-Brunswick
- Équipe rurale Nouveau-Brunswick
- Comité des partenariats d'entraide du Nouveau-Brunswick
- Comité provincial du partenariat en vue de la prestation des services aux jeunes
- Conseil consultatif communautaire de l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC)
- Réseau provincial des jeunes à risque et sans abri

AUDITOR'S REPORT

To the Chairperson and Members
New Brunswick Advisory Council on Youth

I have audited the balance sheet of the New Brunswick Advisory Council on Youth as at 31 March 2004 and the statement of revenue, expense and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 2004 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

K D Robinson

K. D. Robinson, CA
Deputy Auditor General

Fredericton, N. B.
30 June 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux membres du
Conseil consultatif de la jeunesse du
Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2004 et l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général adjoint

K D Robinson

K. D. Robinson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 30 juin 2004

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON YOUTH
BALANCE SHEET
31 MARCH 2004

ASSETS	2004	2003
Current assets		
Cash	$ -	$ 93,722
Accounts receivable	98,324	10,245
	$ 98,324	$103,967
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities		
Accounts payable	$ -	$ 9,927
Deferred revenue	24,217	10,073
	24,217	20,000
Surplus	74,107	83,967
	$ 98,324	$103,967

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
31 MARS 2004

ACTIF	2004	2003
Actif à court terme		
Encaisse	- $	93 722 $
Débiteurs	98 324	10 245
	98 324 $	103 967 $
PASSIF ET EXCÉDENT		
Passif à court terme		
Créditeurs	- $	9 927 $
Recettes différées	24 217	10 073
	24 217	20 000
Excédent	74 107	83 967
	98 324 $	103 967 $

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON YOUTH
STATEMENT OF REVENUE, EXPENSE AND SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 2004

	2004 Budget	2004 Actual	2003 Actual
REVENUE			
Operating grant from the Province of New Brunswick	$166,600	$166,600	$129,200
Other grants	-	9,691	87,057
Miscellaneous	-	395	509
Administration fee revenue	-	3,500	7,070
Health Canada – Anti-tobacco	-	21,655	-
Rural Dialogue Follow-up	-	30,469	-
	166,600	232,310	223,836
EXPENSE			
Salaries and benefits	85,300	92,496	84,323
Travel and conference	18,500	18,016	12,372
Printing and photocopying	4,000	1,364	3,724
Telephone	5,000	7,014	4,108
Office expenses	5,500	7,992	4,867
Public relations and advertising	1,000	430	425
Honoraria	8,000	4,463	2,513
Furniture and equipment	5,000	22,798	16
Professional services	2,200	6,746	5,690
Translation	1,000	2,311	625
Rent	19,600	23,096	-
Repairs and maintenance	11,500	3,135	-
Miscellaneous	-	100	437
Special Projects	-	85	83,383
Health Canada Anti-tobacco	-	21,655	-
Rural dialogue Follow-up	-	30,469	-
	166,600	242,170	202,483
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSE	$ -	(9,860)	21,353
Surplus, beginning of year		83,967	62,614
SURPLUS, end of year		$ 74,107	$ 83,967

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉTET DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXÉCEDENT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004 Budget	2004 Réel	2003 Réel
RECETTES			
Subvention d'exploitation de la province du Nouveau-Brunswick	166 600 $	166 600 $	129 200 $
Autres subventions	-	9 691	87 057
Divers	-	395	509
Revenu des frais d'administration	-	3 500	7 070
Santé Canada anti-tabac	-	21 655	-
Suivi du dialogue rural	-	30 469	-
	166 600	232 310	223 836
DÉPENSES			
Traitements et avantages sociaux	85 300	92 496	84 323
Frais de déplacement et de conférence	18 500	18 016	12 372
Imprimerie et photocopies	4 000	1 364	3 724
Téléphone	5 000	7 014	4 108
Dépenses de bureau	5 500	7 992	4 867
Relations publiques et publicité	1 000	430	425
Honoraires	8 000	4 463	2 513
Mobilier et matériel	5 000	22 798	16
Services professionnels	2 200	6 746	5 690
Traduction	1 000	2 311	625
Loyer	19 600	23 096	-
Réparations et entretien	11 500	3 135	-
Divers	-	100	437
Projets spéciaux	-	85	83 383
Santé Canada – anti-tabac	-	21 655	-
Suivi du dialogue rural	-	30 469	-
	166 600	242 170	202 483
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	- $	(9 860)	21 353
Excédent, au début de l'exercice		83 967	62 614
EXCÉDENT, à la fin de l'exercice		74 107 $	83 967 $

NEW BRUNSWICK ADVISORY COUNCIL ON YOUTH
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2004

1. Purpose of the organization

The Council was established by a cabinet decision in May 1986 and the appointment of the Council was announced in March 1987. The Council began operations in May 1987.

The Council undertook a name change and reorganization upon proclamation of the *New Brunswick Advisory Council on Youth Act* on October 9, 2003. The New Brunswick Advisory Council on Youth is a provincial body established for study and consultation on matters relating to young people between the ages of 15 and 24.

2. Capital assets

It is the policy of the Council to charge all capital asset purchases to expense in the period in which the expenditure is incurred.

3. Expenses not included in the financial statements

The Department of Finance has assumed responsibility for costs of the financial administration of the Council.

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004

1. Objectif de l'organisme

Le Conseil a été établi en vertu d'une résolution du cabinet en mai 1986 et les nominations au Conseil furent annoncées en mars 1987. Les opérations du Conseil ont commencé en mai 1987.

Le Conseil a subi un changement de nom et une réorganisation suite à la proclamation, le 9 octobre 2003, de la Loi créant le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial établit pour effectuer des recherches et des consultations sur des sujets relatif aux jeunes âgés entre 15 et 24 ans.

2. Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations aux dépenses dans la période où la dépense est engagée.

3. Dépenses non-comprises dans les états financiers

Le ministère des Finances a pris à sa charge les coûts de l'administration financière du conseil.